

**Compte rendu**  
**Réunion publique dédiée à la collecte des déchets durant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 avec les gardiennes et gardiens d'immeuble du 7<sup>e</sup>**  
Réunion organisée à la Mairie du 7<sup>e</sup> par Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement  
**Mardi 30 avril 2024 – 19 heures**

**Participants**

- **Josiane GAUDE**, Adjointe au Maire, chargée de la coordination de l'action municipale, de toutes les questions relatives aux Commerçants, aux relations avec les usagers et aux Anciens Combattants
- **René-François BERNARD**, Conseiller de Paris, chargé de la Propreté, de l'Environnement, des Espaces Verts et des Mobilités
- **Marguerite CHEVREUL**, Adjointe au Maire, chargée des Affaires Sociales, intergénérationnel et aux relations avec les cultes
- **Nicole BARTHELEMY**, Conseillère d'arrondissement, chargée de l'Animation Locale
- **Philippe DE BRAQUILANGES**, Conseiller d'arrondissement, chargé de la Solidarité et du Handicap
- **Renaud ROY**, chef d'exploitation en charge du 7<sup>e</sup>, Direction de la Propreté de la Ville de Paris

**La réunion a rassemblé plus de 150 gardiennes et gardiens du 7<sup>ème</sup> arrondissement.**

**Mot d'introduction de Josiane GAUDE**

Josiane GAUDE accueille Monsieur Renaud ROY, chef d'exploitation, et adjoint de M. BOUDROT, chef de la division territoriale de la Direction de la Propreté et de l'Eau dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, et le remercie pour sa présence et sa disponibilité.

Au nom de Rachida DATI, elle remercie également l'ensemble des gardiens présents.

Josiane GAUDE déclare que les gardiennes et gardiens du 7<sup>e</sup> sont indispensables à la bonne collecte des poubelles dans l'arrondissement et à la préservation de la propreté des rues de l'arrondissement. Elle salue leur engagement total auprès des habitants du 7<sup>e</sup>.

Elle ajoute que la vigilance des gardiennes et gardiens d'immeuble permet d'ajuster l'action des agents de la Propreté de la Ville de Paris. Elle rappelle qu'à la demande de Rachida DATI, chaque signalement des gardiennes et gardiens est transmis immédiatement à la Propreté afin qu'une équipe intervienne dans les meilleurs délais.

SC

Après cette introduction, Josiane GAUDE indique que Rachida DATI a souhaité organiser dès maintenant cette réunion afin d'évoquer l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques sur les horaires de collecte des poubelles dans le 7<sup>e</sup> et que chaque gardien d'immeuble puisse avoir des précisions.

Madame GAUDE rappelle que le 7<sup>e</sup> comporte 3 sites olympiques où se tiendront des compétitions sportives : un aux Invalides, et deux au Champ de Mars.

Elle indique que les gardiens d'immeubles qui sont situés à proximité directe de ces trois sites sont donc particulièrement concernés par des modifications d'horaires de collecte. Elle ajoute que c'est tout le 7<sup>e</sup> qui devra s'adapter pour les Jeux.

S'agissant de la collecte, si toutes les informations à ce sujet ne sont pas encore définitives, Monsieur ROY va vous exposer les principales mesures qui seront appliquées durant les Jeux Olympiques - du 27 au 11 juillet - puis durant les Paralympiques - du 28 août au 8 septembre.

Il faudra aussi s'adapter à la tenue de la cérémonie d'ouverture, prévue le vendredi 26 juillet, et qui nécessite des mesures de sécurité à partir du 18 juillet. Nous allons aussi évoquer plusieurs options pour diminuer les contraintes liées à la tenue des Jeux.

En lien avec la DPE, Derichebourg et la Préfecture de Police, Rachida DATI souhaite qu'une collecte quotidienne des bacs soit assurée durant les Jeux, y compris lors des courses sur route dont les itinéraires passent par le 7<sup>e</sup> : les épreuves de cyclisme, par exemple, ou encore celles du marathon.

Josiane GAUDE ajoute que des discussions sont encore en cours, et les mesures définitives ne sont pas encore totalement arrêtées.

#### **Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée aux gardiens d'immeuble pour les JOP**

Afin de faire face aux contraintes des Jeux, **Rachida DATI a décidé de mettre en place un numéro spécial que chaque gardienne et chaque gardien du 7<sup>e</sup> peut composer du lundi au vendredi.**

➤ **Ce numéro, c'est le 01 53 58 76 17.**

Madame GAUDE précise que le Cabinet du Maire se tient à la disposition des gardiens pour répondre à leurs questions et prendre en compte leurs remarques ou observations avant et pendant les Jeux.

Madame GAUDE rappelle que chaque gardienne peut évidemment continuer à écrire au Maire par mail : [rachida.dati@paris.fr](mailto:rachida.dati@paris.fr).

**Josiane GAUDE précise que les mesures annoncées ci-dessus sont sujettes à être modifiées ultérieurement sur décision de la Préfecture de Police.**

## Présentation par Monsieur Renaud ROY (DPE)

Renaud ROY remercie la Mairie du 7<sup>e</sup> pour l'opportunité de cette réunion. Il indique que sa présentation sera composée de trois grandes parties :

- Les modifications de collecte liées à la cérémonie d'ouverture
- Les adaptations nécessaires dans les zones rouges aux abords du Champ de Mars et des Invalides
- Les contraintes liées aux épreuves sur routes

## Cérémonie d'ouverture : certaines rues seront collectées à d'autres horaires

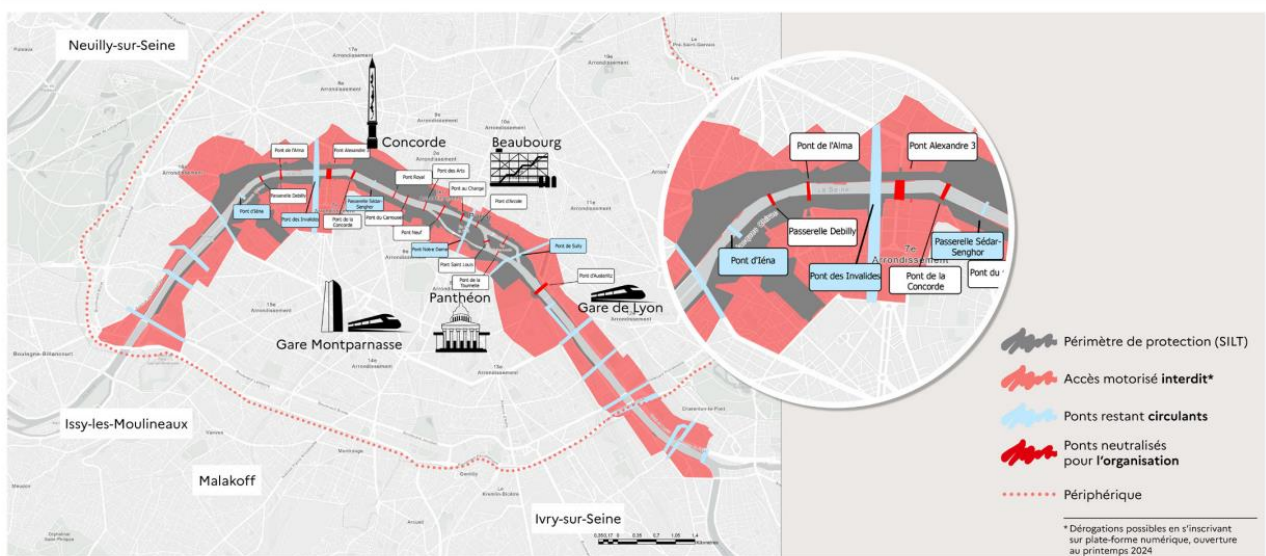
Renaud ROY indique que la DPE et Derichebourg prennent compte des nouvelles restrictions liées à la cérémonie d'ouverture, que le Préfet vient d'annoncer le jeudi 25 avril 2024.

**A l'heure actuelle, uniquement sur la période du 18 au 26 juillet, la collecte dans les zones rouges autour de la cérémonie d'ouverture prévue sur la Seine pourrait se faire aux horaires habituels.**

Cependant, entre le 18 et le 26 juillet, Renaud ROY précise qu'il faudra certainement effectuer la collecte à des horaires qui ne sont pas les mêmes que d'habitude pour plusieurs rues situées dans un périmètre de protection SILT (Sécurité Intérieure et Lutte contre le Terrorisme). **Il s'agit des zones en gris sur les cartes ci-dessous.**

- **Ces horaires ne sont pas encore fixés : des discussions sont en cours entre la DPE, Derichebourg, la Mairie du 7<sup>e</sup> et la Préfecture de Police.**

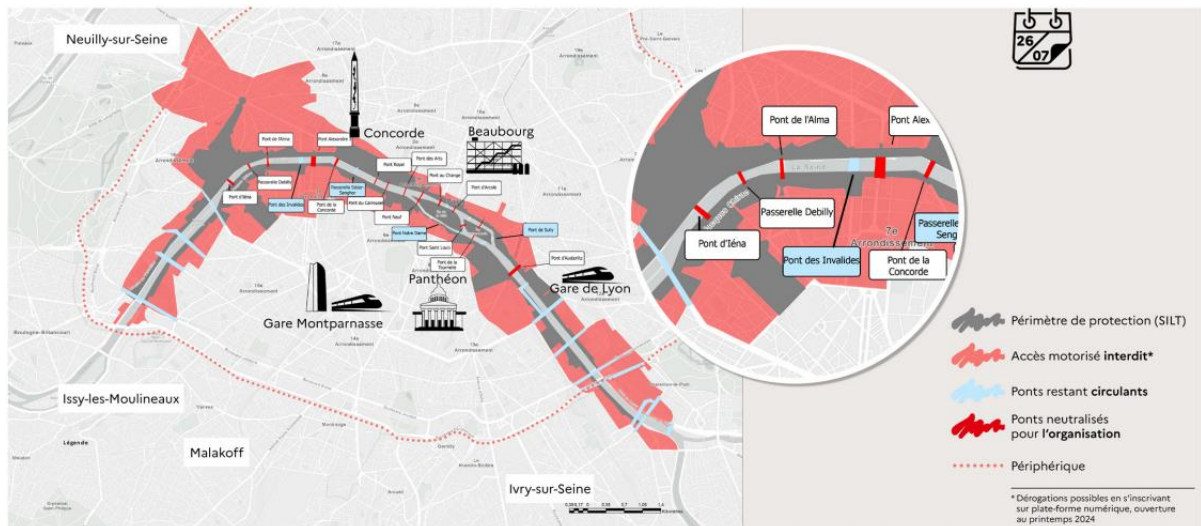
Renaud ROY ajoute qu'il n'y aura pas de collecte le vendredi 26 juillet, jour de la cérémonie d'ouverture, à la demande de la Préfecture de Police.



Périmètres mis en place pour la cérémonie d'ouverture des JO – du 18 au 26 juillet 13h00 | Paris

Carte des périmètres de sécurité en vigueur **du 18 au 26 juillet** (jusqu'à 13 heures).

Source : Préfecture de Police de Paris.



Périmètres mis en place le jour de la cérémonie d'ouverture des JO | Paris

Carte des périmètres de sécurité en vigueur **le vendredi 26 juillet** (à partir de 13 heures), **jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques.**

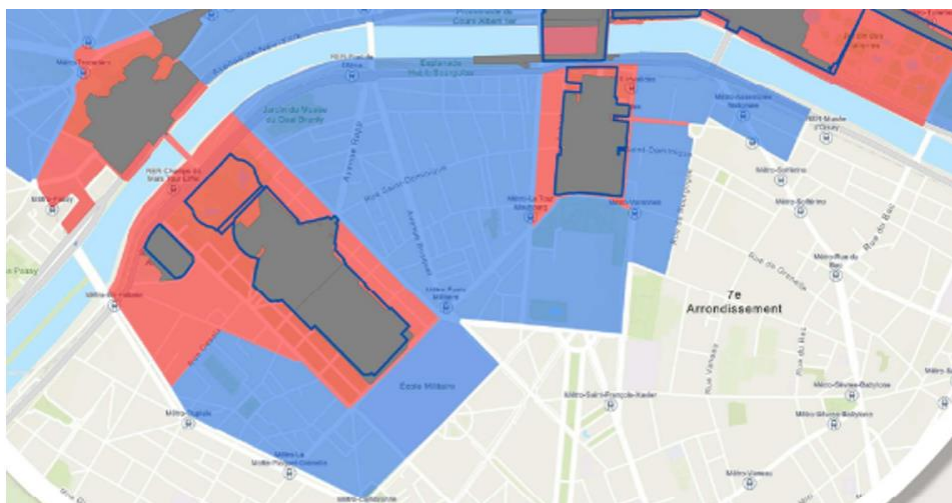
Source : Préfecture de Police de Paris.

### Périmètres rouges durant les épreuves : collecte entre 21 heures et 22 heures

Renaud ROY rappelle que la Préfecture de Police a établi des périmètres rouges autour des sites de compétition. Le principe de ces périmètres de sécurité peut être résumé de la façon suivante : les véhicules motorisés ne peuvent y entrer ou en sortir, sauf dérogation délivrée par la Préfecture de Police.

Les camions-bennes de collecte sont également concernés par cette interdiction de circuler.

- La Mairie du 7<sup>e</sup> et la DPE ont obtenu auprès de la Préfecture de Police un créneau de collecte spécifique aux zones rouges durant les épreuves des JOP (27 juillet - 11 août, puis 28 août – 8 septembre).
- Dans les zones rouges, la collecte sera possible entre **21 heures et 22 heures**.
- Dans les zones bleues et dans les zones en dehors des périmètres de sécurité, la collecte se fera aux horaires habituels.



Carte des périmètres de sécurité en vigueur **pendant les Jeux Olympiques, du 27 juillet au 11 août, et durant les Jeux Paralympiques, du 28 août au 8 septembre.**

Source : Préfecture de Police de Paris.

**Les épreuves sur routes dans le 7<sup>e</sup> : la collecte pourra être décalée**

Renaud ROY évoque les perturbations de la collecte liées aux épreuves sur routes qui passeront par le 7<sup>e</sup>. Il rappelle les dates de ces épreuves :

- **Samedi 27 juillet** : course du contre-la-montre cycliste.
- **Mardi 30 juillet** : triathlon (hommes)
- **Mercredi 31 juillet** : triathlon (femmes)
- **Samedi 3 août** : course en ligne cycliste (hommes).
- **Dimanche 4 août** : course en ligne cycliste (femmes).
- **Samedi 10 août** : marathon (hommes)
- **Dans la nuit du 10 au 11 août** : Marathon Pour Tous.
- **Dimanche 11 août** : marathon (femmes).

**Retrouvez l'itinéraire de ces courses dans le 7<sup>e</sup> à la fin de ce compte-rendu (annexe 3).**

A noter : le mercredi 24 juillet, la familiarisation du contre-la-montre aura lieu l'après-midi. Cela signifie que des coureurs cyclistes des Jeux vont circuler dans le 7<sup>e</sup> et que la collecte dans plusieurs rues.

- **Pour la familiarisation du contre-la-montre et pour chacune de ces épreuves, la Mairie du 7<sup>e</sup>, la DPE et Derichebourg sont en discussions avec la Préfecture afin de maintenir une collecte dans la journée durant laquelle ces courses auront lieu.**

Renaud ROY évoque la difficulté du samedi 10 août, avec l'épreuve du marathon (hommes) en journée qui sera suivie de la course dite du « marathon pour tous » dans la nuit de samedi à dimanche. A l'heure actuelle, une solution pour assurer la collecte le samedi 10 août n'a pas encore été trouvée.

**Par contre, la Mairie du 7<sup>e</sup> et la DPE ont déjà obtenu qu'une collecte pourrait avoir lieu le dimanche 11 août dans l'après-midi.**

## Echanges avec les participants

### 1) Question d'une gardienne de l'avenue Charles Floquet sur la collecte

Question : Je suis gardienne avenue Charles Floquet. Est-ce que la collecte sera effectuée après le départ des spectateurs qui assisteront aux épreuves au Grand Palais Ephémère et au stade Tour Eiffel ? Et après le passage des touristes ?

Réponse de Renaud ROY (DPE) : Paris 2024 va installer de nombreuses poubelles à l'intérieur de son emprise, à proximité directe des sites de compétitions. Et du côté de la Direction de la Propreté de la Ville de Paris, des effectifs supplémentaires seront mobilisés durant les Jeux pour faire face à la hausse des visiteurs dans le 7<sup>e</sup> et pour vider plusieurs fois par jour les poubelles de rue, appelées corbeilles.

Réponse de René-François BERNARD : A la demande de Rachida DATI, les rues à proximité des sites de compétition feront l'objet d'une vigilance accrue afin de garantir la propreté de ces voies.

### 2) Demande d'un gardien sur les horaires modifiés durant les Jeux

Intervention du gardien : pouvez-vous sensibiliser les syndicats afin de leur indiquer les nouveaux horaires de collecte durant les Jeux ?

Réponse de René-François BERNARD : depuis l'automne 2022, pour la moitié des rues du 7<sup>e</sup>, la collecte des déchets multimatériaux (bacs jaunes) s'effectue déjà entre 20 heures et 23 heures. Durant les Jeux, la collecte dans les zones rouges devrait se faire entre 21 heures et 22 heures, à la demande de la Préfecture de Police.

Monsieur BERNARD invite les gardiens à échanger d'abord avec leur syndic au sujet de ces horaires aménagés durant les Jeux, et de saisir ensuite la Mairie du 7<sup>e</sup> si nécessaire.

### 3) Question d'une gardienne du boulevard Raspail sur le périmètre de la zone rouge

Question : je suis gardienne au 13 boulevard Raspail. Est-ce que je suis en zone rouge ?

Réponse de Josiane GAUDE : le boulevard Raspail ne se situe pas dans les périmètres de sécurité définis par la Préfecture de Police.

Madame GAUDE rappelle que la liste des voies du 7<sup>e</sup> en périmètres rouge ou bleu est disponible sur le site de la Mairie du 7<sup>e</sup>, au lien suivant : <https://mairie07.paris.fr/pages/informations-jop-2024-24324>. Elle ajoute que les gardiens peuvent également utiliser le site « Anticiper les Jeux » mis en place par le gouvernement, en consultant le lien suivant : <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/carte-interactive-impacts-deplacements-ile-france>

### 4) Question d'une gardienne de l'avenue Deschanel sur la collecte de verre

Question : je suis gardienne dans une copropriété de l'avenue Deschanel, qui est en zone rouge. Comment la collecte de verre va-t-elle se passer ? Sera-t-elle maintenue le vendredi matin ?

Réponse de Renaud ROY : non, dans les zones rouges, la collecte de verre ne pourra pas avoir lieu le vendredi matin en raison des mesures de sécurité. A l'heure actuelle, l'option privilégiée est que plusieurs camions-bennes passent dans les zones rouges entre 21 heures et 22 heures le vendredi afin de collecter le verre.

SC

**5) Question d'une gardienne sur une prime durant les Jeux**

Question : est-ce qu'une prime liée aux Jeux Olympiques sera mise en place pour les gardiens d'immeuble du 7<sup>e</sup> ?

Réponse de Josiane GAUDE : c'est une question qui relève des discussions entre chaque syndicat et chaque gardien d'immeuble du 7<sup>e</sup>.

**6) Question d'un gardien du boulevard Saint-Germain sur la collecte de l'ensemble des déchets**

Question : Est-ce que tous les déchets seront collectés ensemble, ou est-ce que plusieurs collectes auront bien lieu comme en temps normal ?

Réponse de Renaud ROY : les déchets seront bien collectés de manière séparée pendant les Jeux, dans l'ensemble de l'arrondissement, y compris dans les zones rouges.

**7) Question d'une gardienne de l'avenue de Breteuil**

Question : je suis au 8 avenue de Breteuil. Est-ce que le dôme des Invalides va rester ouvert ?

Réponse de Josiane GAUDE : selon les informations dont nous disposons au 30 avril, oui l'hôtel national des Invalides va rester ouvert pendant les Jeux.

**8) Question d'une gardienne de la rue de Lille sur le périmètre de la zone rouge**

Question : est-ce que la rue de Lille sera concernée par la zone rouge ?

Réponse de Josiane GAUDE : la rue de Lille sera en zone rouge du 18 au 26 juillet compris, dans le cadre de la cérémonie d'ouverture des Jeux. Cela veut dire que pour circuler en véhicule motorisé, il faudra obtenir une dérogation auprès de la Préfecture de Police.

Madame GAUDE rappelle que pour les piétons et les cyclistes, il n'y a pas besoin de QR Code pour circuler, même en zone rouge.

**9) Question d'une gardienne sur les toilettes publiques durant les Jeux**

Question : est-ce que des toilettes supplémentaires seront installées pour les Jeux, notamment à proximité des sites de compétition ?

Réponse de Renaud ROY : la DPE va augmenter les effectifs à proximité des sites olympiques afin d'effectuer des actions renforcées dans ces zones et de garantir leur propreté

Intervention de René-François BERNARD : Paris 2024 va installer de nombreuses toilettes temporaires dans ses emprises pour les spectateurs.

### **10) Question d'un gardien sur la collecte des encombrants**

Question : comment se déroulera la collecte des encombrants, et notamment dans les zones rouges ?

Réponse de Renaud ROY : le sujet de la collecte des encombrants fait encore l'objet de discussions avec la Préfecture de Police.

Intervention de René-François BERNARD : la Mairie du 7<sup>e</sup> négocie également auprès de la Préfecture de Police pour que les encombrants puissent être collectés également en zone rouge durant les épreuves. Il recommande d'éviter de sortir des encombrants durant la période des Jeux.

### **11) Question d'une gardienne sur les horaires de collecte hors zone rouge**

Question : quels seront les horaires de collecte dans les rues qui ne sont pas en zone rouge ?

Réponse de Renaud ROY : la DPE souhaite conserver les horaires habituels de collecte pour les rues qui ne sont pas comprises dans les zones rouges.

Intervention de René-François BERNARD : à la demande de Rachida DATI, la Mairie du 7<sup>e</sup> soutient également cette demande.

### **12) Questions d'une gardienne de la rue de Montessuy sur les Air BnB**

Questions : que prévoyez-vous pour faire face à la hausse des Air BnB dans l'arrondissement pendant les Jeux ? Comment garantir que les touristes, qui ne parlent pas forcément français, vont respecter les consignes de tri ?

Réponse de Renaud ROY : la DPE peut fournir des affiches et des dépliants en français avec des images qui montrent comment bien trier ses déchets, il ne faut pas hésiter à les demander en passant par la Mairie du 7<sup>e</sup>.

### **13) Question d'une gardienne sur les assurances des gardiens en soirée**

Question : pour certaines d'entre nous, à partir de 20 heures, nous ne sommes pas assurés. Le week-end non plus. Que peut faire la Mairie du 7<sup>e</sup> pour nous aider ?

Réponse de Josiane GAUDE : il s'agit de discussions qui doivent d'abord être menées entre chaque gardienne et chaque syndic.

Madame GAUDE ajoute que chaque gardienne peut transmettre les coordonnées de son syndic à la Mairie du 7<sup>e</sup> afin que la Mairie du 7<sup>e</sup> appuie ce type de demandes.

### **14) Question d'un gardien sur le stationnement dans le 7<sup>e</sup> durant les Jeux**

Question : est-ce que le stationnement dans l'arrondissement sera modifié pendant les Jeux ?

Réponse de René-François BERNARD : oui, en raison des emprises et des demandes de Paris 2024, certaines places de stationnement ne seront pas disponibles pendant les Jeux.

René-François BERNARD précise ensuite que grâce à Rachida DATI, un vœu a été voté en conseil d'arrondissement puis au Conseil de Paris du mois de février afin que la Ville de Paris autorise les riverains titulaires d'un abonnement résidentiel dans les zones de stationnement 7<sup>E</sup> et 7F (les deux à



SC

proximité des sites olympiques du Champ de Mars) à bénéficier également de la zone 7K pendant les périodes de montage, démontage et de tenue des épreuves liées aux Jeux.

René-François BERNARD ajoute que cette mesure permettrait de compenser le préjudice subi par les habitants qui se garent autour des sites olympiques, ce qui sera beaucoup plus difficile durant les Jeux.

### **15) Question d'une gardienne sur les parkings privés**

Question : est-ce que les parkings privés resteront accessibles ?

Réponse de René-François BERNARD : oui, en zone rouge, ils resteront accessibles, mais il faudra demander une dérogation (et obtenir le QR code) auprès de la Préfecture de Police.

Monsieur BERNARD indique qu'il y a une exception pour certains parkings concédés par la Ville et gérés par INDIGO. Par exemple, pour des questions de sécurité, le parking sous les Invalides devra être vidé à la demande du Préfet de Police à partir du 17 juin.

### **16) Question d'une gardienne sur le statut des conjoints**

Question : est-ce que mon conjoint doit avoir un QR Code pour me rejoindre ?

Réponse de Josiane GAUDE : si votre conjoint vient en voiture ou en véhicule motorisé, oui, il devra demander une dérogation (le QR Code) afin de pouvoir circuler en zone rouge.

Madame GAUDE recommande à chaque gardienne d'avoir un justificatif de domicile et une copie de son contrat de travail/une attestation d'employeur avec soi durant les Jeux, car des contrôles aléatoires pourront être menés par les forces de l'ordre.

### **17) Question d'une gardienne sur les enfants et les dérogations pour circuler en zone rouge**

Question : est-ce que les enfants auront eux aussi besoin d'un QR code ?

Réponse de Josiane GAUDE : oui, selon les informations dont dispose la Mairie du 7<sup>e</sup>, pour les déplacements en véhicules motorisés, les enfants devront également obtenir une dérogation auprès de la Préfecture de Police.

### **18) Question d'une gardienne de la rue Savorgnan de Brazza sur la rentrée scolaire**

Question : est-ce que la rentrée scolaire sera décalée ?

Réponse de Josiane GAUDE : non, à l'heure actuelle, il n'est pas prévu de décaler la rentrée scolaire. Celle-ci devrait avoir lieu le lundi 2 septembre 2024, pendant les Jeux Paralympiques, qui ont lieu du 28 août au 8 septembre.

**Annexe 1****Liste des rues concernées par le périmètre rouge durant les épreuves des JOP****Secteur Gros Caillou :**

- Quai Jacques Chirac, entre le métro Bir-Hakeim et l'avenue de la Bourdonnais
- Avenue de Suffren
- Rue Buenos-Ayres
- Avenue Octave Gréard
- Avenue Charles Floquet
- Rue du Général Lambert
- Avenue du Docteur Brouardel
- Avenue Joseph Bouvard
- Avenue du Général Tripiier
- Rue Champfleury
- Avenue du Général Détrie
- Rue Jean Carries
- Place Joffre
- Avenue Frédéric Le Play
- Avenue Emile Deschanel
- Rue Savorgnan de Brazza
- Rue de Belgrade
- Rue Marinoni
- Avenue Barbey d'Aurevilly
- Avenue Emile Pouvillon
- Avenue Elisée Reclus
- Avenue Silvestre de Sacy
- Rue de l'Université, entre l'allée Paul Deschanel du Champ de Mars et l'avenue de la Bourdonnais

**Secteur Invalides :**

- Rue de l'Université, entre le boulevard de la Tour-Maubourg et la Place du Palais Bourbon
- Rue Saint-Dominique, entre le boulevard de la Tour-Maubourg et la rue de Constantine
- Quai d'Orsay, entre le boulevard de la Tour-Maubourg et la rue Robert Esnault-Pelterie
- Avenue de la Motte-Picquet, entre la rue Fabert et le boulevard de la Tour-Maubourg
- Rue de Grenelle, entre le boulevard des Invalides et le boulevard de la Tour-Maubourg
- Rue Fabert
- Rue de Constantine
- Rue Robert Esnault-Pelterie

**Annexe 2**  
**Liste des rues concernées par le périmètre bleu durant les épreuves des JOP**

**Secteur du Gros Caillou et de l'Ecole Militaire**

- Avenue de Lowendal
- Avenue Duquesne, entre l'avenue de Lowendal et la place Joffre
- Avenue Bosquet
- Avenue de la Bourdonnais
- Rue du Champ de Mars
- Rue Bosquet
- Passage de la Vierge
- Rue Augereau
- Rue du Gros Caillou
- Rue de l'Exposition
- Passage de l'Union
- Rue de Grenelle, entre Avenue de la Bourdonnais et rue de Bourgogne
- Rue Valadon
- Square de Robiac
- Rue Cler
- Rue Duvivier
- Rue Ernest Psichari
- Square de la Tour-Maubourg
- Rue Saint-Dominique, entre Avenue de la Bourdonnais et rue de Bourgogne
- Rue Amélie
- Passage Jean Nicot
- Rue de la Comète
- Rue Pierre Villey
- Rue Malar
- Rue Jean Nicot
- Rue Surcouf
- Rue de l'Université, entre Avenue de la Bourdonnais et rue de Bourgogne
- Rue Desgenettes
- Avenue Robert Schuman
- Avenue Sully-Prudhomme
- Rue Henri Moissan
- Rue du Colonel Combes
- Rue Cognacq-Jay
- Rue Sédillot
- Rue Dupont des Loges
- Rue Edmond Valentin
- Rue du Général Camou
- Rue de Monttessuy
- Avenue Franco-Russe
- Avenue Rapp
- Cité de l'Alma
- Avenue de la Motte-Picquet, entre la place Joffre et le boulevard de la Tour-Maubourg

SC

**Secteur des Invalides :**

- Rue Louis Codet
- Rue Joseph Granier
- Rue Chevert
- Rue Bougainville
- Boulevard de la Tour-Maubourg
- Place Salvador Allende
- Avenue de Tourville
- Boulevard des Invalides, entre l'avenue de Tourville et la rue de Grenelle
- Rue de Talleyrand
- Rue de Grenelle, entre le rond-point du Bleu de France et la rue de Bourgogne
- Rue Saint-Dominique, entre la rue de Constantine et la rue de Bourgogne
- Quai d'Orsay, entre la rue Robert Esnault-Pelterie et la rue de Solférino
- Rue Aristide Briand
- Rue de Lille, entre la rue Aristide Briand et la rue de Bellechasse
- Boulevard Saint-Germain, entre le quai d'Orsay et la rue de l'Université

**Annexe 3**  
**Liste des épreuves sur route dans le 7<sup>e</sup> durant les Jeux Olympiques et Paralympiques**

**Dates**

- **Mercredi 24 juillet** : familiarisation du contre-la-montre cycliste.
- **Samedi 27 juillet** : course du contre-la-montre cycliste.
- **Mardi 30 juillet** : triathlon (hommes)
- **Mercredi 31 juillet** : triathlon (femmes)
- **Samedi 3 août** : course en ligne cycliste (hommes).
- **Dimanche 4 août** : course en ligne cycliste (femmes).
- **Samedi 10 août** : marathon (hommes)
- **Dans la nuit du 10 au 11 août** : Marathon Pour Tous.
- **Dimanche 11 août** : marathon (femmes).

**Mercredi 24 juillet : familiarisation du contre-la-montre cycliste**

- Départ (14h30) : **Invalides, Avenue du Maréchal Gallieni**
- **Quai d'Orsay**
- **Boulevard Saint-Germain**

6<sup>e</sup> arrondissement à partir du croisement avec la rue des Saints-Pères, puis reste de la boucle.

- **Boulevard Saint-Germain, à partir du croisement avec la rue des Saints-Pères**
- **Quai d'Orsay**
- **Arrivée sur le Pont Alexandre III**

**Samedi 27 juillet : contre-la-montre cycliste**

Même itinéraire que le 24 juillet.

**Mardi 30 juillet : triathlon (hommes)**

- **Départ à 8h (natation) : pont Alexandre III.**

**Natation** : parcours constitué de deux boucles (l'une de 910 mètres, l'autre de 590 mètres) au départ du Pont Alexandre III.

Zone de transition entre la partie natation et la partie cyclisme : **Pont Alexandre III**

**Cyclisme (5,715 km parcours 7 fois) :**

Première partie du parcours dans le 8<sup>e</sup> (entrée par l'Avenue Winston Churchill, Champs Elysées, Avenue Montaigne, rue François Ier) puis **arrivée dans le 7<sup>e</sup> par le Pont des Invalides avant d'emprunter les voies suivantes du 7<sup>e</sup> :**

- **Quai d'Orsay**
- **Boulevard Saint-Germain**
- **Place René Char**
- **Rue du Bac**
- **Quai Valéry Giscard d'Estaing**

SC

- **Quai Anatole France**
- **Pont Alexandre III**

Zone de transition entre la partie cyclisme et la partie course : **Pont Alexandre III**

**Course (2,5 km parcourus 4 fois) :**

Première partie du parcours dans le 8<sup>e</sup>, identique au parcours cyclisme, puis **arrivée dans le 7<sup>e</sup> par le Pont des Invalides pour emprunter les voies suivantes :**

- **Quai d'Orsay**
- **Pont Alexandre III (arrivée de l'épreuve de triathlon)**

**Mercredi 31 juillet : triathlon (femmes)**

**Même itinéraire que pour le triathlon hommes. Départ à 8h.**

**Samedi 3 août : course en ligne cycliste (hommes)**

- **Départ (11h) sur le Pont d'Iéna**
- Quai Jacques Chirac
- Quai d'Orsay
- Quai Anatole France
- Quai Voltaire
- Pont du Carrousel, puis reste du parcours
- Chemin inverse, arrivée par le Pont du Carrousel puis Quais du 7<sup>e</sup>
- **Arrivée sur le Pont d'Iéna**

**Dimanche 4 août : course en ligne cycliste (femmes)**

- **Départ (14 heures) sur le Pont d'Iéna**
- Quai Jacques Chirac
- Quai d'Orsay
- Quai Anatole France
- Quai Voltaire
- Pont du Carrousel, puis reste du parcours
- Chemin inverse, arrivée par le Pont du Carrousel puis Quais du 7<sup>e</sup>
- **Arrivée sur le Pont d'Iéna**

**Samedi 10 août : marathon (hommes)**

Départ (8h) de l'hôtel de Ville.

- **Quai Jacques Chirac**
- Avenue de la Bourdonnais
- Avenue Duquesne
- Avenue de Breteuil
- Place de Breteuil
- Rue Duroc
- Boulevard des Invalides
- **Arrivée sur l'avenue du Maréchal Gallieni**

**Nuit du samedi 10 au dimanche 11 août (marathon pour tous)**

**Marathon Pour Tous : même itinéraire que le marathon hommes.** Départ à partir de 21 heures.

A noter : il y aura également une **épreuve dite des 10 km**, qui passera par les voies suivantes du 7<sup>e</sup> :

- **Pont de l'Alma**
- Avenue Bosquet
- Place de l'Ecole Militaire
- Avenue Duquesne
- Place du Président Mithouard
- Boulevard des Invalides
- **Arrivée sur l'avenue du Maréchal Gallieni**

**Dimanche 11 août : marathon (femmes)**

**Même itinéraire que le marathon hommes.** Départ 8h.